

PERMAX 250 COMBI EC est un concentré émulsionnable (EC) insecticide qui combine une action immédiate et une rémanence dans le temps. Efficace sur les insectes rampants et volants tels que blattes, puces, coléoptères des denrées stockées, mites, punaises, grillons, lépismes, fourmis, guêpes, mouches, moustiques, araignées, mille-pattes, cloportes, etc... dans les habitations, les commerces et les industries y compris alimentaires.

DOSAGE et MODE D'EMPLOI :

Dilution : 100 ml dans 5 L d'eau pour 100 m². Appliquer par pulvérisation basse pression (- 6 bars) sur les surfaces, ou les nids de guêpes. Retirer les denrées alimentaires. Ne traiter que des surfaces propres. En cas de doute faire un essai sur une surface cachée avant traitement.

Après traitement nettoyer les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires. Traiter hors présence du public. Laisser les lieux inoccupés jusqu'à ce que les surfaces traitées soient sèches (4h minimum), aérer largement avant de réoccuper les locaux. Durée de l'effet biocide : 6 semaines. Il s'agit d'un traitement ponctuel, qui peut être renouvelé lors de ré-infestation et ce à toute période de l'année. INSECTES RAMPANTS (blattes, coléoptères...) : Pulvériser PERMAX 250 COMBI EC de manière localisée dans les fissures, au niveau des plinthes, entre les conduites, les chambranles de portes ou des fenêtres, et tout endroit où chaleur et obscurité représentent des caches idéales pour ces insectes. INSECTES VOLANTS (mouches, teignes, mites...) : Traiter si possible les murs et parois par pulvérisation en évitant le ruissellement du produit. Pour les teignes et mites des denrées, ôter au préalable les toiles de larves ou les aspirer à l'aide d'un aspirateur. Appliquer après nettoyage sur les parois mais également sous les machines où des larves peuvent subsister dans des résidus de fabrication. AUTRES : Destruction des puces : pulvérisation de toute la surface du sol. Traiter sous les tapis et meubles. Parquets : maximum 5 L de bouillie pour 100 m². Destruction des nids de guêpes : pulvériser dans le trou d'entrée ou si possible directement dans les nids.

The
Schippers
Group

Distribué par :
EDIALUX France
ZA MACON EST
01750 REPLONGES
Tél : (33) 03 85 31 89 10

MS PERMAX 250 COMBI EC



**Concentré émulsionnable
contre les insectes volants et rampants**

Substances actives :
PERMETHRINE - PRALLETHRINE - PBO

Usage réservé aux professionnels

**TRIBOLIUM - BLATTES - MOUCHES - MITES (alimentaires, vêtements)
- PUCES - COLÉOPTÈRES**

PERMAX 250 COMBI EC
Produit biocide TP 18 (insecticide)
250 g/L perméthrine 25/75 cis-trans (CAS : 52645-53-1)
10 g/L prallethrine (CAS : 23031-36-9)
150 g/L butoxyde de pipéronyl (51-03-6)

Mentions de danger: H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 - Éviter de respirer les aérosols. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter un équipement de protection des yeux. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.



2309197

ATTENTION

NETTOYAGE DU MATERIEL et ELIMINATION DU PRODUIT :

En fin de traitement, rincer le matériel avec de l'eau et traiter l'eau de rinçage comme un déchet industriel dangereux. L'emballage vide ou les restes de produits doivent être éliminés comme des déchets industriels dangereux. Interdiction de réutiliser l'emballage. Ne pas jeter les résidus (produits et eaux de lavage) dans les égouts et les cours d'eau.

Stocker comme un produit dangereux : pièce aérée, hors-gel et fermée à clef et de préférence sur un système de rétention. Toxique pour les chats.

PREMIERS SECOURS

Inhalation : éloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime. En cas de malaise consulter un médecin.
Contact avec la peau : enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.
Contact avec les yeux : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Ingestion : en cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin.
Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Lire les instructions ci-jointes et la fiche technique avant l'emploi.

Date de péremption : 2 ans à partir de la date de fabrication (figurant sur le flacon). N° lot : indiqué sur le flacon.

UFI: MU20-C0QE-500V-0H6S

France:
Schippers France Sarl
ZA de la Retaudais - CS 10009
35137 BEDEE (FR)
Tél: 02 99 61 40 40

23 LV 03

Download app!
Scan this product



2309197